

RAPPORT D'ACTIVITÉ DU CODERPA 2006

Ce premier rapport d'activité est succinct, reflet d'une activité 2006 ayant démarré progressivement.

I – BUREAU

Trois réunions du Bureau ont permis de définir les grandes lignes du fonctionnement du CODERPA, d'établir un projet de règlement intérieur et d'instaurer deux commissions, à savoir Hébergement-Maintien à domicile et Animation-Information-Loisirs.

Une première désignation de représentants du CODERPA auprès des CLIC a été établie et le projet de règlement intérieur a été affiné, visant en particulier à faire élire, par l'ensemble des membres du CODERPA, le Vice-président issu obligatoirement du 1^{er} collège.

II – COMMISSIONS

La commission Hébergement-Maintien à domicile s'est réunie et a permis un vaste débat sur les indispensables interactions entre le maintien à domicile et l'accueil en établissement.

La commission Animation-Information-Loisirs s'est réunie et elle est très préoccupée par les moyens de diffuser l'information. Les données relatives au CODERPA pourront être diffusées par le biais de la revue du Conseil général.

La commission va préparer la participation du comité au réseau Internet du Conseil général, avec l'objectif d'élaborer un site CODERPA avec une base de données permanente sur tous les établissements dans le Maine-et-Loire.

Elle estime également indispensable de relancer la Semaine Bleue au niveau départemental.

III – DIVERS

Les membres du CODERPA ont participé régulièrement aux commissions de recours ADAPA et également à l'Instance Départementale Gérontologique.

IV – EN CONCLUSION

Ce rapport est donc, cette année, bien modeste mais les missions et les modalités de fonctionnement du CODERPA ont évolué. L'année 2007 devra alors être mise à profit pour donner au CODERPA toute sa dimension de comité consultatif placé auprès du Président du Conseil général.